

Air Canada démantèle un consortium de fournisseurs de carburant

Des centaines de ravitailleurs d'aéronefs perdent leur emploi!

Jeudi 7 mai 2015

À publier immédiatement

Toronto, ON – Air Canada a mis fin à des ententes à long terme avec des fournisseurs de carburant aviation de Montréal et de Toronto cette semaine. Selon West Jet, Air Transat et d'autres, cela se solde par le démantèlement du consortium canadien de fournisseurs de carburant aviation et la perte de centaines d'emplois bien rémunérés.

« Consolidated Aviation Fueling m'a informé que, il y a trois ans, Air Canada s'était engagé pour dix ans, sous réserve de l'approbation de sa haute direction. Ainsi, Consolidated Aviation Fueling devenait le fournisseur de carburant exclusif à Montréal, explique George Kuehnl, président général pour le district 140 de l'AIM. Mercredi après-midi, des représentants d'Allied Aviation, la société mère de Consolidated, a informé des membres de la section locale 2301 de l'AIM qu'ils seraient remerciés le 1^{er} juillet parce qu'Air Canada fera dorénavant affaires avec Swissport, un fournisseur non syndiqué. Air Canada tourne le dos à son engagement et élimine 90 pour cent de nos emplois ce faisant. »

Air Canada procédera de façon similaire aujourd'hui à Toronto, où le transporteur est responsable de plus de 60 pour cent du volume de carburant utilisé à l'aéroport international Pearson. « Les membres de la section locale 2413 de l'AIM seront furieux. Air Canada nous a fait croire qu'il s'approvisionnerait en carburant uniquement de Consolidated », affirme, indigné, Michael Corrado, président général pour le district 140 de l'AIM.

Le consortium de carburant Montréal-Toronto est le plus ancien et le plus expérimenté du genre au pays. Il fournit des services de première classe aux principaux transporteurs aériens du Canada depuis plus de 50 ans. « Nous avons des membres comptant jusqu'à 47 ans d'expérience qui sont maintenant contraints à accepter un emploi sans fonds de pension, sans avantages sociaux et rémunéré près du salaire minimum, ajoute M. Corrado. Pourquoi est-il que 300 personnes doivent perdre leur emploi afin qu'un transporteur aérien puisse augmenter sa marge de profit une fois de plus? C'est un autre exemple de la rapacité des entreprises. »

L'AIM a eu vent des intentions d'Air Canada dès la mi-octobre 2014. Au cours de la première semaine de décembre dernier, le syndicat a déposé une demande de reconnaissance d'employeur commun ainsi qu'une plainte de pratique déloyale de travail auprès du Conseil canadien des relations industrielles. « L'AIM a aussi demandé une ordonnance provisoire du CCRI pour empêcher toute passation de marché nuisant aux emplois des membres jusqu'à ce qu'une décision ait été rendue sur le fond de l'affaire, explique Fred Hospes, président et directeur général du district 140 de l'AIM. Il est à espérer que la présente situation pousse le Conseil à se pencher sur nos demandes. »

Renseignements :

Fred Hospes – Président et directeur général, district 140 de l'AIM
604 448-0721 ou 778 829-8140

George Kuehnl – Président général, district 140 de l'AIM
514 336-3031 ou 514 577-6140

Michael Corrado – Président général, district 140 de l'AIM
905 671-3192 ou 416 407-6535

Bill Trbovich – Directeur des communications de l'AIM
416 386-1789, poste 6331 ou 416 735-9765